

**COLLECTIF REGIONAL ARTS ET CULTURE
NORD-PAS-DE-CALAIS-PICARDIE**

RENCONTRES AVEC LES CANDIDATS AUX ELECTIONS REGIONALES

MAISON DE LA CULTURE D'AMIENS

LUNDI 28 SEPTEMBRE 2015

SOMMAIRE

Questions aux candidats à l'élection régionale.....	3
Questions du public.....	18

**COLLECTIF REGIONAL ARTS ET CULTURE
NORD-PAS-DE-CALAIS-PICARDIE**

**Rencontres avec les candidats aux élections régionales
Maison de la culture d'Amiens**

Lundi 28 septembre 2015

La séance de débats commence à 19h45. Elle est animée par Anne Quentin.

Questions aux candidats à l'élection régionale

Anne Quentin.- Après avoir entendu ce long exposé du livre blanc, qui regroupait tous les secteurs de la culture, nous allons entrer dans ce débat qui va interroger les ambitions culturelles des futurs candidats aux élections régionales de la future grande Région Nord/Pas-de-Calais/Picardie. La majorité des candidats invités ou leurs représentants, que je vais vous présenter, ont répondu présent.

Le Front national n'a pas été invité pour des raisons de fossé idéologique que l'on peut évidemment comprendre, même si le spectre de son élection plane très lourdement sur les débats.

Dans la salle.- 25 % !

Anne Quentin.- C'est plus qu'un risque, qu'évoquait Manuel Valls vendredi et que l'on ne peut évidemment pas ignorer.

Comme nous l'avons vu, nous sommes dans un contexte national qui n'est pas follement favorable pour la culture et un contexte local assez symptomatique qui fait le lit d'un certain nombre de crispations et de leur avatar, le Front national. En discutant la semaine dernière avec Christine Blandin, elle me confiait qu'un sondage indiquait que la moitié des ouvriers et des jeunes entre 18 et 25 ans était prête à voter Front national, ce qui peut interroger, évidemment.

Dans la salle.- C'est faux ! C'est n'importe quoi de dire que la moitié des 18-25 ans votent Front national !

Anne Quentin.- Je ne sais pas d'où vient la contestation disant que ce sondage est faux.

Si je précise tout cela, c'est parce qu'il est possible que la culture, dans ce contexte...

L'intervenant.- C'est une moyenne. Le Front national, c'est les bourgeois et non pas les ouvriers !

Anne Quentin.- Je ne vous vois pas du tout, désolée. La culture, dans ce contexte, prend donc peut-être une dimension et une interrogation accrue. En tout cas, c'est ce que nous allons essayer de voir du côté de nos candidats, à qui nous avons demandé de partager ce soir leurs convictions, leurs ambitions, leurs engagements, leur programme avec des acteurs culturels qui,

comme vous pouvez le constater, sont très nombreux ce soir, prêts à s'engager à vos côtés pour co-construire une nouvelle politique culturelle que, comme vous l'avez entendu, ils espèrent ambitieuse pour cette nouvelle région.

Je vous présente :

- Jacques Vernier, conseiller régional du Nord/Pas-de-Calais, ancien maire de Douai, qui représente Xavier Bertrand, tête de liste pour le parti Les Républicains ;
- Pierre de Saintignon, 1^{er} vice-président de la Région Nord/Pas-de-Calais, en charge du développement économique et tête de liste PS aux régionales de décembre ;
- Sandrine Rousseau, vice-présidente du Conseil régional du Nord/Pas-de-Calais, chargée de l'enseignement supérieur et tête de liste du rassemblement Europe-Ecologie/Les Verts, Parti de Gauche et Nouvelle Gauche Socialiste ;
- Fabien Roussel, secrétaire fédéral du PC pour le Nord et tête de liste du Front de Gauche pour les prochaines régionales.

Je vais me faire le relais d'un certain nombre de questions qui sont posées par le collectif.

Avant cela, je souhaite vous poser une question générale et sensible, en tout cas pour moi : quand vous voyez les scores que fait le Front national, qu'est-ce que cela vous inspire ? Il me semble important de vous entendre, même rapidement, sur le sujet. Cela vous inspire-t-il un échec quant aux politiques passées ou des crispations qui seraient plus générales ? Bref, faut-il avoir peur du Front national ?

Fabien Roussel.- La situation précise, pour moi, c'est que la peur n'évite pas le danger, et le courage non plus, mais que la peur rend faible alors que le courage rend fort. Le problème, ce n'est pas le Front national mais le taux d'illettrisme à 12 %, le chômage à 15 %, les hôpitaux endettés, le droit au logement qui n'est pas respecté. C'est à cela qu'il faut s'attaquer en priorité et on ne le fait pas en cassant le thermomètre.

Sandrine Rousseau.- Le Front national est un symptôme que notre société ne va pas bien et aussi un symptôme qu'il faut tenter des politiques qui sont différentes, plus ambitieuses, qui portent sur des choses que l'on n'a pas encore essayées. C'est retrouver un esprit d'ouverture et de coopération, et c'est aussi là-dessus et sur des politiques ambitieuses que l'on battra le Front national. Plus on a peur, plus il se renforcera parce que c'est une forme de bête immonde qui grossit au fur et à mesure que les gens ont peur en face de lui. Le courage politique, c'est précisément de l'affronter sur le fond, sur le projet et sur les propositions dont nous allons discuter aujourd'hui. C'est comme cela qu'on le battra.

Pierre de Saintignon.- Au moment où Mme Le Pen fait retirer, à Villers-Cotterêts, un livre d'une exposition en interdisant la séance officielle, à ce moment précis, on mesure le fossé qui existe entre elle et nous. Cela va sans dire, mais cela va encore mieux en le disant.

Aucune peur de Mme Le Pen, pour peu que nous construisions une vraie réponse régionale pour l'ensemble des habitants, qui soit utile aux habitants de notre région. Je fais partie de ceux qui pensent que nous devons être, nous, à gauche, les plus unis possible pour aborder cette période...

(Réactions dans la salle.)

C'est ce combat inlassable que je mènerai... *(applaudissements.)* et que je mènerai avec chacun dans le respect des amis qui sont ici à ma gauche et qui ont un point de vue qui, pour le moment, est différent. Je le dis à Europe-Ecologie/Les Verts : nous avons animé ces deux régions de manière exemplaire au cours de toutes ces années, avec des convergences infiniment supérieures aux divergences, et je pense que le moment, sur le fond, est au rassemblement.

Anne Quentin.- Monsieur Vernier, c'est à vous pour le parti Les Républicains. Je suis obligée de dire « le parti ».

Jacques Vernier.- Sur le sujet du Front national, j'ai presque regretté qu'il soit absent. En effet, quand on lit les déclaration de M. de Saint-Just — cela ne s'invente pas —, qui est candidat tête de liste en Ile-de-France, qui explique par oral et par écrit qu'il va faire une économie de 30 % (pas 2, pas 5, pas 10) sur le budget culturel de l'Ile-de-France, en diminuant de moitié ce qui est consacré au cinéma et à l'audiovisuel, de moitié ce qui est consacré aux équipements culturels, de moitié ce qui concerne les arts et scènes de rue, en disant que ces économies serviront (je cite sa formule) « à financer une baisse des impôts », j'aurais bien aimé qu'ils soient là, face à nous tous, à vous toutes et à vous tous, pour nous dire franchement et en direct ce qu'ils osent écrire !

(Quelques applaudissements.)

Anne Quentin.- En tout cas, ils ne sont pas là. Venons-en maintenant plus directement, à cette question qui nous préoccupe et qui est celle de la future politique culturelle de cette grande Région. Qui dit engagement et programme dit évidemment analyse de l'existant. Comme vous l'avez vu au cours des années de vos mandats, mais comme vous l'avez réentendu aujourd'hui, nous avons vu dans le Nord/Pas-de-Calais une politique plutôt liée (question d'histoire et de géographie sans doute) à des équipements ou à des événements alors qu'en Picardie, qui est une région moins dense et peut-être plus rurale, la politique est plutôt axée sur les projets culturels. On a l'impression que ces deux politiques sont complémentaires. Peut-être, mais peut-être pas, puisqu'une nouvelle région n'est pas forcément un empilement des deux anciennes.

Comment analysez-vous ce qui a été fait jusqu'à présent ? C'est une question qui préoccupe beaucoup le collectif.

Sandrine Rousseau.- Les politiques qui ont été menées en Picardie et dans le Nord/Pas-de-Calais sont peut-être complémentaires ; elles sont en tout cas différentes. La question qui est posée serait en fait : pourquoi soutenir la culture dans un Conseil régional et pourquoi soutenir la culture dans une région ?

Nous pensons profondément que la culture est un facteur d'émancipation des individus, comme c'est écrit dans votre livre blanc, ce qui est profondément vrai. C'est aussi un facteur qui permet non pas uniquement de vivre ensemble côte à côte mais de faire ensemble, de faire société. C'est aussi un secteur qui permet de donner un rôle, une place et de la dignité à des personnes qui, souvent, dans certains territoires, en manquent.

La culture est donc profondément une force vitale pour un territoire. Plus qu'une attractivité ou un fanion, c'est une force vitale dans un territoire. La grande question qui sera donc posée à cette grande région Nord/Pas-de-Calais Picardie est de savoir comment on répond à ce besoin de culture, à cette absolue nécessité de culture dans l'ensemble des territoires.

Quand on parle du Front national, on peut se dire que si on veut que le Front national régresse dans six ans, il faut que l'on ait une politique ambitieuse en matière de culture, non pas uniquement en matière d'événements, mais en matière de soutien aux associations, de soutien à la création, de soutien aux artistes et de soutien aux structures dans l'ensemble des territoires, des plus petits aux plus grands, des métropoles aux territoires ruraux, pour que l'on ait enfin quelque chose qui permette aux personnes de se trouver une identité qui ne soit pas uniquement nationale et contre les autres, mais une identité de territoire.

Anne Quentin.- On entend déjà des éléments de programme, mais avant cela, est-ce que, pour vous, les politiques qui ont été menées séparément sur ces deux territoires étaient de bonnes politiques culturelles ?

Sandrine Rousseau.- Il y a des choses à améliorer des deux côtés, et la région Nord/Pas-de-Calais/Picardie doit être plus que la somme des deux. D'un côté, je pense que l'on a trop soutenu une forme de culture liée à l'événementiel, aux très grosses structures et à une trop forte métropolisation. Je pense qu'il faut continuer à soutenir les structures de la métropole lilloise, et je sais que certains de leurs représentants sont dans la salle, mais on a un devoir de mailler davantage. Dans le Nord/Pas-de-Calais, on a aussi le devoir de soutenir davantage la création et les artistes. Je pense que, dans le Nord/Pas-de-Calais, on a des progrès à faire là-dessus. Cette fusion des régions est donc un moment où on peut s'interroger sur ce point.

En Picardie, je pense qu'il y a quelque chose à travailler du côté de la coopération, du soutien pluriannuel aux structures, pour faire en sorte de renforcer ces structures sur le long terme afin que l'on arrête — et c'est valable pour le Nord/Pas-de-Calais comme pour la Picardie — cette logique permanente d'appel d'offres, avec même plusieurs appel d'offres venant de différentes institutions, et que l'on soit dans l'affirmation de notre volonté de soutenir la culture.

Chaque année, au moment des débats budgétaires, on voit que la dotation aux Régions diminue. Comme le gouvernement veut diminuer nos moyens et fait de l'austérité, le premier truc vers lequel certains se tournent est évidemment la culture, et c'est précisément parce qu'on affirmera que la culture est un secteur absolument indispensable que l'on ne sera pas dans cette espèce de danger permanent, sous cette espèce d'épée de Damoclès qu'il me semble absolument nécessaire de lever si on veut que notre société progresse.

Anne Quentin.- Pierre de Saintignon, partagez-vous ce point de vue ?

Pierre de Saintignon.- Vous verrez que nous sommes d'accord sur un certain nombre de choses.

Sandrine Rousseau.- On ne va pas faire l'union ce soir, Pierre !...

Pierre de Saintignon.- Je peux dire aussi ce que je pense. Pour comprendre pourquoi le monde culturel est inquiet, il suffit de regarder. J'ai cité Villers-Cotterêts, mais il suffit de citer les départements qui sont passés à droite. Je ne veux offenser personne, mais il suffit de regarder quels sont les premiers choix du département du Nord : contre la prévention et contre la culture.

La question qui est posée aux deux Conseils régionaux qui en deviendront un, c'est de savoir quelle politique culturelle nous voulons mettre en place. Je le dis clairement : je me retrouve dans un point du livre blanc, mais aussi dans beaucoup d'ailleurs, c'est le mot « co-

construction ». Toute ma vie, je me suis inscrit dans cette dynamique, y compris aujourd'hui dans la manière de rassembler la gauche. La co-construction.

C'est l'occasion pour nous de dire ce que nous voulons faire de notre région. Bien sûr, les deux régions sont différentes, comme vous l'avez dit et, pour les raisons qui ont été évoquées tout à l'heure par ceux qui ont rapporté les différents ateliers, elles sont complémentaires. On a des approches plus infrastructurelles dans le Nord et des approches plus thématiques en Picardie, mais on a la volonté de se retrouver.

J'aurai l'occasion tout à l'heure, du moins je l'espère, de dire ce que nous voulons faire, mais je vous le dis déjà très clairement : je souhaite que l'on crée le Conseil régional de la vie culturelle. Je souhaite que les six premiers mois du mandat soient consacrés, dans des états généraux publics, à co-construire la politique culturelle de cette grande nouvelle région, et je souhaite que nous allions ainsi vers les contrats pluriannuels que le monde culturel attend, mais nous aurons l'occasion de nous exprimer sur ce point les uns et les autres dans le cadre de nos projets.

Anne Quentin.- C'est la moitié de la réponse sur le moratoire qui est souhaité par les acteurs culturels.

Fabien Roussel, pour poursuivre ce tour de table sur ce qui s'est déjà passé dans ces deux régions, que retenez-vous pour le remettre éventuellement au pot, le remanier ou le supprimer par la suite ?

Fabien Roussel.- Ce qui a été fait dans les deux Régions est d'abord lié à des territoires différents et une densité de population différente. On présente le Nord/Pas-de-Calais comme une région plutôt urbaine et la Picardie comme une région plutôt rurale, mais il y a aussi, dans la région Nord/Pas-de-Calais, des territoires très ruraux : il faut rappeler que le département du Pas-de-Calais compte 900 communes, dont 800 de moins de 1 000 habitants.

En même temps, j'ai trouvé très belle l'expression qui a été utilisée à la fin : « Une fertilisation croisée des deux régions ». Je pense qu'effectivement, il faut pouvoir additionner ce qui a été fait dans les deux régions.

Cela dit, ce qui s'est passé dans les dernières années a été surtout lié aux baisses de dotations qui ont été imputées aux collectivités. Les deux régions en ont souffert ; nos communes, nos villes et nos villages en ont souffert, de même que les départements et tous ceux qui participent aux politiques culturelles. On dit souvent que, dans les sommes publiques investies dans la culture, 30 % viennent de l'Etat et 70 % des collectivités différentes. Aujourd'hui, ce sont ces collectivités qui sont mises sous le coup des politiques d'austérité que nous imposent l'Europe et la Commission européenne.

C'est contre cette logique qu'il faut aujourd'hui se battre, contre une logique du « tout marchandise », puisque la culture, avec les logiques européennes, devient de plus en plus une marchandise. Il faut aussi se battre contre la logique de la baisse de la dépense publique, parce qu'une politique culturelle est aussi très fortement liée à la dépense et à l'investissement public.

Il y a donc aujourd'hui une bagarre à mener pour notre future grande région : celle de rétablir les dotations aux collectivités et de redonner des moyens à nos communes, nos villages, nos départements, nos régions, de mettre en place une véritable politique culturelle.

Sinon, sur la co-construction, j'adhère...

Anne Quentin.- Il reste Jacques Vernier. Je comprends que vous mourriez tous d'envie de dire quels sont vos programmes, mais pour tenter de dire ce qui s'est passé jusqu'à présent dans ces deux régions, que pourriez-vous dire au nom de Xavier Bertrand ?

Jacques Vernier.- Je ne vais pas répéter ce qui vient d'être dit par mes collègues : plus de gros équipements et infrastructures dans le Nord/Pas-de-Calais et peut-être plus de diffusion dans la Picardie. C'est vrai, mais il n'y a pas besoin de trop répéter cela.

Je voulais tout d'abord excuser Xavier Bertrand et dire que, si je parle ce soir en son nom, c'est parce que, heureuse coïncidence de date, notre équipe a tenu, sur cette question de la culture, un atelier thématique il y a deux jours, samedi matin, ici même, à Amiens.

Anne Quentin.- C'est tout frais.

Jacques Vernier.- Tout à fait. Je peux donc parler d'une manière collective et non pas seulement de manière personnelle. Je l'ai d'ailleurs indiqué parce que, précisément, un autre atelier thématique — il y en a six —, celui sur le développement économique, a lieu à Valenciennes ce soir. Voilà la raison de son absence.

Je voulais dire deux ou trois mots. Dans le livre blanc, que nous avons lu attentivement, il y a quelques inquiétudes que je comprends, puisqu'on a parlé de départements de droite et d'une grande mairie de droite qui a coupé dans la subvention. Il faut donc que notre équipe réponde à cette inquiétude, mais elle l'a fait, et je vais donc répondre au nom de Xavier Bertrand et non pas en mon nom personnel.

Xavier Bertrand m'a confié le soin de venir ici pour dire qu'il n'entendait pas raboter les crédits de la culture, loin de là, qu'il considère que la culture est une ardente obligation de notre région et que l'effort culturel de la grande région doit être maintenu. Cela étant, dire que l'effort global doit être maintenu ne veut évidemment pas dire qu'il ne peut pas y avoir des variations ici ou là. C'est le propre de l'acteur politique de redéployer parfois certaines choses.

Deuxièmement, sur le moratoire, il est clair (je le dis avec d'autant plus de force que Pierre de Saintignon et Sandrine Rousseau peuvent en attester) que j'ai toujours eu l'obsession, au Conseil régional du Nord/Pas-de-Calais, de ne jamais menacer ou compromettre la saison d'une association, l'année d'une association, sans qu'il y ait, avant un éventuel infléchissement pour telle association ou telle structure, un dialogue avec elle. Cela ne peut pas intervenir brutalement en cours d'année. Par conséquent, le moratoire sera également une ardente obligation.

Anne Quentin.- Ce moratoire a aussi pour objet, si j'en crois ce qu'en disent les acteurs culturels, de permettre de construire...

Jacques Vernier.- ...de dialoguer.

Anne Quentin.- Vous êtes d'accord avec cette proposition ?

Jacques Vernier.- Nous sommes complètement d'accord avec cette proposition.

Anne Quentin.- Nous reviendrons sur la question des moyens tout à l'heure parce qu'elle est importante, évidemment.

Vous mouriez d'envie de parler de vos engagements, Pierre de Saintignon, allez-y.

Pierre de Saintignon.- Je vais le dire en quelques mots, parce qu'il faut pouvoir être complet en quelques minutes.

Tout d'abord, comme vous l'avez dit, n'ayant pas la culture comme délégation, je l'ai beaucoup écoutée et je l'ai beaucoup pratiquée. Je n'en suis pas le spécialiste, mais j'ai beaucoup travaillé, au cours de cette année, en allant à la rencontre des centres dramatiques nationaux, des responsables des scènes nationales, des élus, des SNAC, des scènes conventionnées et des théâtres municipaux. Beaucoup d'artistes se sont exprimés, beaucoup de rencontres bilatérales, dites ou non dites, ont eu lieu et aussi des interpellations. Je me souviens encore, à Avignon, où je n'étais pas allé depuis longtemps mais où je me suis rendu pour rencontrer justement les acteurs culturels de la Picardie et du Nord/Pas-de-Calais, que j'ai été reçu comme étant celui qui rassemblait les désengagements de l'Etat et du département du Nord et à qui on exprimait une formidable inquiétude.

Cela m'a permis de dialoguer, de travailler et de définir une feuille de route avec dix propositions. Ce sont ces dix propositions que je livre au débat dans le contexte que j'ai exprimé tout à l'heure.

Je souhaite tout d'abord que nous puissions créer un label des scènes régionales pour faire naître un contrat d'objectifs et de moyens pluriannuel négocié avec l'ensemble de la profession dans le cadre des états généraux des six premiers mois de l'année 2016 — soyons concrets — pour qu'en septembre, nous puissions adopter une feuille de route, un cahier des charges et un contrat. Cela me paraît très important pour que les acteurs culturels puissent se fixer dans une perspective, se projeter dans leurs investissements et créer une véritable construction de leur projet.

Deuxièmement, je propose la création d'un pôle régional de formation des métiers du spectacle, notamment ceux de la production et de la diffusion, car beaucoup de projets souffrent de difficultés d'accompagnement. Pour que les choses soient claires, je tiens à dire — chaque mot est important — qu'il est facile de faire naître un projet et qu'il est plus difficile de le faire vivre. Il nous faut former ou accompagner la formation des directeurs de production, des chargés de diffusion et des porteurs de projets pour accompagner, encadrer et faire porter loin les initiatives qui naissent dans notre région.

Troisième proposition : l'intégration dans le champ de l'économie sociale et solidaire de l'ensemble de la culture, et ce pour deux raisons.

La première, c'est qu'il faut porter la culture au plus près des personnes qui en sont privées. Des publics qui en sont éloignés ? Non, que l'on a éloignés. Des publics qui en sont empêchés ? Non, que l'on a rejetés. La question est donc de savoir comment ils redeviennent auteurs ou acteurs de leur propre réflexion sur ces questions.

La deuxième, c'est le vecteur de l'emploi, qui sera sollicité dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Quatrième proposition : concentrer les aides de notre région sur les activités culturelles qui ont un besoin réel. Je le dis de façon claire : d'une part, c'est un principe de transparence ; d'autre part, exit les experts !

Cinquième proposition : la valorisation des festivals et des projets innovants pour permettre au plus grand nombre d'accéder aux œuvres.

Sixième proposition : le rapprochement de la culture et du tourisme car c'est la valorisation du territoire.

Septième proposition : un dispositif jeune création dans tous les domaines. Ces dispositifs existent dans le champ du théâtre et des musiques urbaines, mais ils n'existent pas sur l'ensemble des champs. Cela me paraît déterminant.

Huitième proposition : une conférence annuelle des lieux de diffusion et de création.

Neuvième proposition : la volonté de faire de la région Nord/Pas-de-Calais/Picardie la terre du cinéma en instituant un bureau de tournage régional appuyé sur un fichier des compétences, des artistes et des techniciens de la région.

Dixième proposition : la volonté de faire de la région celle des grands événements du Nord de l'Europe par ses festivals, ses projets, sa mémoire et ses particularités.

Si j'ai lu ces dix propositions — et je prie notre chère animatrice de m'en excuser —, c'est parce que je voulais qu'elles soient dites à un moment donné et c'est sur celles-là que je souhaite prendre l'engagement, sur celles-là que je souhaite construire et celles-là que je souhaite mettre au débat les six premiers mois de l'année. Naturellement, ce ne sont que mes propositions et non pas le tout des propositions, mais je vous attends pour construire l'autre partie de vos propres propositions.

Anne Quentin.- Quand vous dites « exit les experts », qui va légitimer ou valider les propositions qui seront retenues dans vos priorités ?

Pierre de Saintignon.- J'ai dit au départ que je souhaitais que nous aboutissions à la création d'un conseil régional de la vie culturelle. Il s'agira de former des élus et des acteurs de la vie culturelle qui définiront en eux-mêmes les mécanismes qui permettent de mener les différentes études.

On meurt dans ce pays de tous ces « sachants » — je ne l'ai pas été pendant longtemps et je le suis maintenant un tout petit peu plus — qui nous orientent sur un champ et qui sont plus au service d'une expertise propre qu'au service de l'intérêt général. Je suis partisan d'une grande clarté là-dessus. Les Picards ne me connaissent pas bien, mais ceux qui sont du Nord/Pas-de-Calais savent que je ne fais aucune réunion qui ne soit sur Internet. Je crois à la parole publique, à l'importance de ce qu'on dit, à la co-élaboration, à la co-animation et à la co-évaluation de ce que nous faisons. C'est ma méthode depuis toujours, comme on le sait au Conseil régional, et c'est celle que je souhaite appliquer, si vous en êtes d'accord, avec l'ensemble du champ culturel.

Anne Quentin.- Cette méthode co-constructrice engage évidemment des moyens. On sait que les conseils régionaux ont une assez grande marge de manœuvre pour travailler et ne sont pas soumis, comme les communes, par exemple, à l'emploi. Il se trouve aussi que, comme les autres

collectivités, ils dépendent beaucoup des dotations globales de fonctionnement de l'Etat, à hauteur d'à peu près 40 % pour les régions. Ces dotations étant en baisse, pouvez-vous vous engager à maintenir au moins les budgets dès maintenant ou est-ce irréaliste ?

Pierre de Saintignon.- Que les choses soient claires : je publierai la maquette du budget avant le premier jour, parce que je pense que, dans une élection, il faut être clair sur ce qu'on dit et sur ce qu'on fait. Le budget actuel est de 55 millions (M€) sur la culture, dont 42 M€ dans le Nord/Pas-de-Calais et 13 M€ en Picardie. C'est une base en dessous de laquelle, quoi qu'il arrive, nous ne descendrons pas.

Mais je ne veux pas dire tout et son contraire. Je vous engage, au cours des six premiers mois, dans un débat qui va nous permettre de co-construire la politique régionale et je pense donc que l'on ira au-delà, d'autant plus qu'on a parlé de fertilisations croisées. Il est évident que la culture est croisée avec l'emploi, avec les territoires et la « branche professionnelle », comme on le dit de manière technocratique, de la culture, des gens du spectacle et de tous ceux qui sont inscrits dans ce champ culturel, naturellement. Laissons-nous la liberté de construire ensemble.

Pourquoi les six premiers mois de l'année ? Parce que je suis trop expérimenté pour ne pas savoir qu'une fois qu'on a défini un budget, on l'a ossifié pour les six années, voire pour les 12 années qui suivent. Nous sommes dans la perspective de nous marier, de construire une nouvelle région dans un nouveau périmètre. Profitons de ce nouveau périmètre pour être courageux.

Anne Quentin.- Vous dites donc qu'à minima, ce sera l'addition des deux budgets existant pour l'instant.

Pierre de Saintignon.- 55 M€, c'est la somme de ce qui est dépensé actuellement par les deux conseils régionaux : 42 et 13.

Anne Quentin.- Vous disiez, monsieur Vernier, qu'il n'est pas question de raboter dans le budget de la culture, ce qui vous fait un point commun. Mais pour quel programme ?

Jacques Vernier.- Je n'ai pas dix propositions ; j'en ai compté six...

Anne Quentin.- Mauvais point... (*Sourires.*)

Jacques Vernier.- Nous sommes seulement deux mois après le vote de la loi NOTRe, la loi d'organisation territoriale de la République, qui répartit les compétences de l'Etat et des collectivités territoriales. C'est un facteur très important. Dans cette loi NOTRe du 7 août 2015, les articles 103 et 104 concernent la culture et, au passage, j'attire votre attention sur le fait — on ne l'a pas assez dit — que l'article 103 consacre la notion de droit culturel telle qu'elle figurait dans la convention de l'UNESCO de 2005 et que c'est une chose extraordinaire.

Anne Quentin.- C'est un changement.

Jacques Vernier.- Tout à fait, et il y a eu d'ailleurs une bataille entre les deux assemblées parlementaires sur l'inclusion ou non de ces droits culturels dans la loi.

Mais j'ajoute que, sur la loi NOTRe, l'article suivant dit textuellement que les responsabilités vont être « partagées » entre les collectivités territoriales. Cela soulève un point d'interrogation : dans cette grande nébuleuse qui comporte les régions, les départements, les

intercommunalités et les communes, comment va se partager la responsabilité de l'action culturelle ?

La première réponse à cela, c'est de dire que, pour les établissements de spectacle vivant ou d'enseignement artistique, voire pour les festivals, il est légitime que la Région intervienne dans ce qui a un rayonnement régional. Mais une fois que l'on a dit cela, qu'est-ce qui définit que telle structure ou tel festival a un rayonnement réellement régional ? Parfois, c'est facile parce que l'Etat se charge d'attribuer le label : les conservatoires à rayonnement régional, les centres chorégraphiques nationaux, les pôles du cirque nationaux, les centres dramatiques nationaux, etc. On sait où est le curseur ; l'Etat dit que cela a un grand rayonnement et il est donc normal que la Région s'en occupe.

C'est un peu plus difficile quand personne n'a attribué le label. Dans ce cas, qu'est-ce qui est régional et qu'est-ce qui ne l'est pas ?

C'est encore plus difficile quand, au lieu de choses ponctuelles incarnées dans un territoire comme une structure de spectacle vivant, un établissement d'enseignement artistique ou un festival, on a des politiques plus diffuses de la culture. On a parlé tout à l'heure de celles en faveur de la lecture et du livre, de celles en faveur du cinéma et de l'audiovisuel. Au fond, sur la pérennité ou la disparition d'un cinéma dans une ville, on peut se poser légitimement la question de savoir si c'est la commune qui doit d'abord venir au secours de son cinéma, ou si c'est le département ou la région.

J'en viens donc à une réponse, à une autre interrogation qui est dans le livre blanc : il faudra que ces trois collectivités territoriales se réunissent quelque part (c'est une proposition qui est proche de celle de Pierre de Saintignon sans être tout à fait la même, mais qui est dans le livre blanc et que nous approuvons), avec l'Etat en plus, pour se répartir la tâche, puisque cela n'a pas été fait dans la loi, puisqu'on n'a pas attribué la culture à telle collectivité et le sport à telle autre.

Dans la loi, il était envisagé, à un moment de la navette parlementaire, qu'il y ait une conférence territoriale de l'action publique sur le domaine de la culture, justement, pour que les trois partenaires définissent entre eux qui fait quoi. Cela a été éliminé in extremis : il n'y aura pas de conférence territoriale de l'action publique sur la culture, du moins de conférence obligatoire.

Anne Quentin.- Tout à fait, mais vous pouvez la décider.

Jacques Vernier.- Mais la loi de 2004 sur la modernisation de l'action publique permet en effet de créer des conférences facultatives. Nous nous engageons donc à demander au préfet, puisque l'Etat sera représenté, une conférence territoriale de l'action publique sur la culture pour bien clarifier et, en tout cas, discuter ensemble de qui fait quoi.

Anne Quentin.- Je voudrais avoir une précision. Ce que vous êtes en train de dire sur la répartition des compétences entre les collectivités, la loi n'en a évidemment pas parlé puisque c'est la compétence générale qui a toujours prévalu et que ce principe de financements croisés, dans la majeure partie des équipements, a, au fond, toujours assez bien fonctionné dans le milieu culturel. Entendez-vous le remettre en cause pour saucissonner les budgets ? Question naïve peut-être.

Jacques Vernier.- Il peut y avoir des décroissements. Il y a plusieurs années, dans le financement du Musée de la mine, près de Douai, dans le Nord/Pas-de-Calais, il y avait un

financement croisé, mais à un moment donné, il y a quelques années, le département et la région l'ont décroisé : la Région a dit : « Je prends intégralement le Musée de la mine » et le Département a dit : « Je prends intégralement une autre structure culturelle ». Ce sont des choses qui peuvent s'imaginer.

Anne Quentin.- Vous êtes donc prêt à l'envisager de façon plus globale ?

Jacques Vernier.- Il faut se mettre autour d'une table. Nous avons tous la compétence et il faut bien la partager.

Anne Quentin.- Nous verrons tout à l'heure comment les acteurs culturels réagissent sur ce point, puisqu'un temps de réaction est prévu.

Je me tourne vers vous, Fabien Roussel, pour le Parti communiste.

Fabien Roussel.- Je partage tout à fait ce qu'a dit Jacques Vernier sur la loi NOTRe et les menaces qui pèsent sur les compétences des différentes collectivités. C'est le nœud du problème. On peut dire que l'on va mettre le budget de la culture à 55, 50 ou 60 M€, mais demain, si les départements sont appelés à disparaître (cela a été programmé et envisagé et c'est toujours dans l'ère du temps), si l'Europe estime que notre pays, avec ses 36 000 communes sur 72 000 en Europe, est une anomalie et qu'il faut supprimer l'échelon communal, ou en tout cas le diminuer fortement, et si ce gouvernement promet aux villes qui fusionneraient de conserver leur dotation pour éliminer petit à petit des communes et en diminuer le nombre, donc si, demain, il n'y a plus de départements et un tiers de moins de communes, la politique culturelle fera partie des premiers impactés, avec les associations et la programmation.

Je suis moi-même élu à la culture à Saint-Amand-les-Eaux, dans le Valenciennois (je connais donc la métropolisation et j'en souffre aussi), et président du festival de l'accordéon à Wazemmes. Je sais donc ce que cela veut dire parce que, déjà, à l'échelle actuelle, on nous a supprimé une part de nos subventions. Je sais donc ce que veut dire, comme nous le demande la collectivité, le fait de continuer à faire aussi bien, mais avec moins d'argent. Demain, quand il n'y aura plus la commune ou si, entre la commune et l'agglomération, on décide que c'est l'agglomération qui devient chef de ville, c'est-à-dire quand on ne pourra plus additionner les subventions, au final, dans la logique de baisse de la dépense publique que j'ai dénoncée tout à l'heure, cela veut dire que des collectivités ne vont plus participer à la politique culturelle. C'est cela qui est en marche et c'est contre cela que l'on doit se battre.

Je vous raconte une anecdote. Au festival d'Avignon, je rencontre le directeur d'un théâtre du Nord qui subit des baisses de dotation de la part du Conseil général du Nord nouvellement élu. Je lui demande comment cela se passe et il me dit : « Le président du Conseil général nous a reçus et nous dit qu'on doit rouspéter contre le gouvernement parce que c'est le gouvernement qui baisse les dotations aux départements. C'est donc de la faute au gouvernement », et il poursuit : « Justement, je viens de rencontrer Patrick Cannert* au festival d'Avignon et il me dit qu'il faut qu'on tape plus fort sur le Département du Nord parce qu'il n'est pas juste que la droite diminue les subventions aux associations » !

Vous devenez schizophrènes ! Cela veut dire que, demain, vous êtes pris en otage entre différentes collectivités en vous disant : « Untel me baisse la subvention et on va voir l'autre ». Ce sera la course à l'échalote.

Je pense donc qu'il faut mettre la culture au centre d'un projet de société. En France, cela va mal. Cela va mal dans le monde, cela va mal en Europe et cela va mal en France. Il y a eu les attentats de Charly Hebdo et nous avons été des millions dans la rue ; il a fallu ce gamin sur une plage de Méditerranée pour qu'il y ait un sursaut (et encore) alors que, quelques semaines avant, on disait en France qu'on a fait assez... On a besoin de culture ! L'humanité va mal. Or la culture, c'est cela ; c'est apprendre l'autre, apprendre soi-même, penser le monde, vivre ensemble et c'est de tout cela que l'on souffre aujourd'hui.

Cette politique culturelle dans notre pays a toujours reposé sur des politiques publiques et cela implique de l'investissement public et plus d'argent de la part de l'Etat et des collectivités. La compétence culturelle doit rester à chaque échelon de nos collectivités, du village jusqu'à la région.

Un dernier point qui me tient à cœur et que je mettrai en avant dans le programme que nous défendrons à cette élection : les enfants, les gamins. Les baisses de dotation se traduisent aujourd'hui par une diminution des programmations dans les villes (150 festivals supprimés en France), mais aussi par des vraies menaces pesant sur des écoles de musique, d'art ou de danse. Ce sont donc nos gamins qui auront moins accès à l'apprentissage de la musique, du dessin, de la danse, et c'est aussi cela qui est dramatique.

C'est ce combat-là que l'on doit mener pour permettre, dans nos territoires ruraux, beaucoup en Picardie mais aussi dans le Nord/Pas-de-Calais, à nos villages et nos communes, de faire vivre des écoles d'art, de musique et de danse à la hauteur.

Anne Quentin.- Quelle articulation prônez-vous entre tous ces échelons ? Vous déplorez que l'on n'ait pas exigé que cette compétence générale soit obligatoire pour toutes les collectivités, si je vous suis bien, mais, très concrètement, quelle articulation prônez-vous ? Vous dites : « Tout le monde devrait », mais vous ne pouvez pas imposer cela aux départements. En tant que candidats aux régionales, que pouvez-vous proposer ?

Fabien Roussel.- Comment cela, on ne peut pas imposer ? Une région Nord/Pas-de-Calais/Picardie de 6 millions d'habitants unie et déterminée ne peut pas dire ce qu'elle veut ? Je propose de subvertir les institutions, de sortir du cadre des compétences d'une région et de dire ce qu'on veut. Vous, les acteurs culturels, ce que vous avez fait dans ce livre blanc, c'est merveilleux, c'est votre force. Eh bien c'est cela que vous devez faire gagner dans l'élection ! On peut faire gagner ce que l'on veut. Quand une force prend une dimension de ce niveau, on peut la faire gagner dans les urnes. Le pouvoir est donc chez vous !

(Applaudissements.)

Sandrine Rousseau.- Pour notre part, nous avons plusieurs propositions, mais nous sommes en train de co-construire le programme, et je vous invite d'ailleurs, le 14 octobre, à assister à notre réunion à Amiens, ici, sur ces sujets pour le co-construire avec les acteurs, mais je vais vous dire d'entrée les objectifs que nous nous fixons.

La première chose, c'est un audit et une réorientation de certains crédits. Je prends un exemple : dans la région Nord/Pas-de-Calais, et en fait dans la communauté d'agglomération du Douaisis, on a Amazon, et il se trouve qu'une subvention publique a été attribuée pour la création d'emplois chez Amazon de 5 000 € par emploi créé jusqu'à 500 emplois.

Pierre de Saintignon.- Non.

Sandrine Rousseau.- Si ! C'est la communauté d'agglomération qui fait cela. Or une librairie indépendante qui a essayé de s'implanter dans le centre de Douai n'a pas réussi à avoir la moindre subvention parce que c'était hors compétences.

Ces types de subventions, on doit non seulement les arrêter mais utiliser cet argent pour soutenir la culture. Et des subventions de cet ordre, il y en a d'autres.

Nous souhaitons aussi apporter un soutien pluriannuel aux secteurs concernés, dans le cadre d'un conventionnement pluriannuel, en supprimant l'obligation de cofinancement. Je suis actuellement vice-présidente à la recherche au Conseil régional du Nord/Pas-de-Calais et je remarque qu'entre la recherche et la culture, il y a des éléments communs dans la manière dont cela fonctionne, dans la liberté, etc. Alors qu'on me disait qu'il était impossible de financer des projets de recherche à 100 % parce que les règles de finances publiques l'interdisent, à force de débats avec les services juridiques, nous avons réussi à imposer des subventions à 100 % sans cofinancement sur des projets émergents en matière de recherche. Je pense donc qu'en matière de culture, sur la question de la création et de certains projets, on ne peut pas aller chercher des cofinancements et on doit assumer le fait de financer à 100 %.

Nous sommes aussi attachés à un enjeu d'équité territoriale que l'on doit avoir comme objectif dès le départ. Pour cela, il faut se fixer des quotas de budget par territoire. Sinon, on sera confronté à une forme de pompe aspirante par la métropole, qui a une capacité d'ingénierie et de lobbying supérieure et, du coup, un tas de petits projets sur les territoires disparaîtront spontanément. L'équité territoriale passe par un pourcentage de budget par territoire.

Cela passe aussi par le fait que ce budget doit être participatif. Nous proposons que, sur l'ensemble des budgets de la région, une proportion de 10 % soit entre les mains des acteurs qui en feront ce qu'ils souhaitent. Cela existe déjà dans les lycées, dans le Nord/Pas-de-Calais, avec ce qu'on appelle le budget participatif des lycées, qui consiste à donner une somme d'argent à chaque lycée, dont les élèves et l'équipe pédagogique, ensemble, choisissent le projet qu'ils financeront avec cela. Non seulement c'est un facteur important d'implication et de citoyenneté, mais c'est aussi un facteur d'efficacité parce que cela répond à des besoins plus immédiats.

Il y a également un enjeu de co-construction, au-delà des budgets participatifs. En matière de recherche, dans le Nord/Pas-de-Calais, on a fait ce qu'on appelle un « parlement du savoir ». Au-delà de ce terme un peu pompeux, il faut savoir que la recherche est financée par les conseils départementaux, la Région, les communautés d'agglomération, les communautés urbaines, les villes, etc. et qu'au final, ces gens ne se parlaient pas. Nous avons donc fait ce parlement du savoir qui consiste à mettre tout le monde autour de la table et à discuter ensemble des politiques que l'on allait mener. C'est ainsi que tous les financements de projets sont décidés par des jurys qui mêlent des personnes du secteur, des chercheurs et des élus. Je pense que c'est un exemple à suivre en matière de culture.

Il y a aussi quelque chose à travailler du côté du continuum des financements, depuis la création jusqu'à la mise en place ou la réalisation, continuum de financement qui est porteur en soi : il faut que chaque étape d'une création artistique et d'un programme culturel puisse trouver une ligne de financement qui lui soit dédiée.

Autre enjeu très important : l'éducation. Je suis effarée de voir que, dans notre pays, quand un enfant a du mal en maths et en français, on lui dise : « Tu vas faire plus de maths et plus de français » et que, lorsqu'il ne réussit vraiment pas à en faire plus, on le mette en apprentissage en entreprise, alors que la culture est un formidable vecteur de confiance en soi, permet d'accéder à la dignité, à une place dans les lycées et les collèges. Nous avons donc un très gros challenge autour de cela.

Je termine en disant que nous avons enfin quelque chose à travailler du côté de la formation professionnelle des acteurs de la culture, en particulier dans la reconnaissance des compétences, mais aussi dans un programme de formation professionnelle et de formation tout au long de la vie. Les universités y sont prêtes et il faut vraiment passer un braquet, un cap sur ce point.

Anne Quentin.- Pierre de Saintignon, je vous laisse une minute pour répondre, parce que la salle attend pour intervenir.

Pierre de Saintignon.- Il me suffira de trente secondes. Pour Amazon, si l'agglomération a apporté ce financement, c'est dans notre dos et comme c'est une agglomération de droite, c'est à mon voisin de droite de répondre.

En tout cas, la Région a refusé de voter cette subvention, non seulement aujourd'hui, mais également pour demain, et je l'ai dit moi-même au responsable de l'entreprise. Plus que cela, elle a voté des subventions, sous la présidence de Michaël Moglia, qui est dans la salle, à la fois aux libraires (250 000 €) et aux éditeurs (150 000 €).

C'est parce que la situation est très tendue et parce que cela peut bouger qu'il faut une région puissante. Or une région puissante, c'est une région qui négocie aussi bien avec les partenaires européens qu'avec l'Etat et les départements. Et c'est une raison de plus pour bouger ensemble, pour nous mettre d'accord sur un contrat pluriannuel et sur l'ensemble du champ. Sinon, on sera avalé par cette espèce de déferlante médiocre des institutions publiques qui se désengagent au gré d'un « techno » qui a décidé qu'il fallait équilibrer un budget. C'est cela, le sujet, et je crois que, là-dessus, nous aurons beaucoup à faire ensemble.

Anne Quentin.- Juste avant de passer la parole à la salle, pour résumer, si vous êtes élus, vous nous engagez à mener une politique fabriquée dans la co-construction avec les acteurs culturels (je vous ai tous entendus sur ce terrain), à appliquer un moratoire dans vos futurs engagements afin de ne pas rompre le dialogue et de vous donner les moyens de cette co-construction.

Il reste un élément dont vous n'avez pas parlé et qui est important : la liberté de création. Il a été cité un certain nombre de dérives aujourd'hui, que l'on appelle cela censure, baisses de subvention ou interventionnisme dans les programmations, qui sont relativement contrariantes pour ce qu'on peut appeler la liberté de la création, qui nécessite elle-même une certaine liberté de programmation. Vous avez effectivement la responsabilité des politiques culturelles, mais pouvez-vous nous dire si vous êtes attachés, vous, à cette liberté de programmation et jusqu'où ? C'est une question importante...

Jacques Vernier.- ...qui mérite une réponse. Comme les Nordistes le savent, j'ai été maire de Douai pendant 31 ans et tous les acteurs culturels pourront dire que je n'ai été à aucun

moment dans aucune ingérence, aucune censure ni aucune appréciation de quelque sorte que ce soit sur ce que produisait la scène nationale de Douai...

Anne Quentin.- M. Bertrand aussi ?... *(Rires.)*

Jacques Vernier.- Bien sûr !

(Réactions diverses dans la salle.)

Jacques Vernier.- Je ne vois pas pourquoi vous réagissez comme cela. Xavier Bertrand m'en a parlé et c'est précisément l'article dont j'ai parlé tout à l'heure sur les droits culturels. On parle des droits culturels sans savoir trop ce que cela veut dire, mais la fameuse convention dont je parle suppose la protection de la liberté d'expression des artistes ; c'est la consécration de la liberté d'expression des artistes. Or c'est non seulement ce en quoi Xavier Bertrand et moi-même avons foi, mais c'est même, depuis le 7 août 2015, en France, inscrit dans la loi !

Anne Quentin.- Vous soutenez donc aussi les acteurs culturels qui les défendent. Et vous, Pierre de Saintignon ?

Pierre de Saintignon.- Nous sommes bien sûr attachés à cela et, d'une certaine manière, jusqu'au contrat, jusqu'à la discussion entre nous de ce qu'on veut faire ensemble. Je souhaite un contrat opposable et c'est pourquoi je souhaite qu'il soit pluriannuel et que les marqueurs soient mis avant le premier tour, tout simplement parce que, battu, ce contrat peut être déchiré et, élu, ce papier devient un contrat.

Deuxièmement, je tiens à dire pour l'anecdote qu'il y a dix ans, j'ai fait voter au Conseil municipal de Lille une délibération qui garantit la liberté associative et culturelle sans aucune intervention d'aucune sorte, à partir d'une subvention, quelle qu'elle soit, qui est fournie par la ville de Lille, le tout sous le contrôle d'une commission totalement ouverte.

Anne Quentin.- Dont acte. Vous poursuivrez donc cela si vous êtes élu ?

Pierre de Saintignon.- Bien sûr.

Anne Quentin.- Sandrine Rousseau ?

Sandrine Rousseau.- Quand j'ai parlé de conventions pluriannuelles, de financements à 100 % ou de budgets participatifs, je parle aussi de liberté de création. Il est évident que les acteurs ont à prendre en main eux-mêmes une partie des décisions. Aider les politiques dans leurs décisions publiques, c'est ce que nous avons fait dans la recherche et cela a extrêmement bien marché. Il y a beaucoup plus de richesse à la fin parce que les acteurs s'y retrouvent beaucoup plus : ils sont moins dans la contrainte, ils créent des choses qui leur conviennent et je pense que c'est profondément ce qu'il faut faire sur la culture également.

Anne Quentin.- Fabien Roussel, qu'en pensez-vous ?

Fabien Roussel.- Liberté et création sont déjà deux mots qui ne sont pas séparables et je n'aurai pas besoin de m'étendre là-dessus. J'ai fait campagne en 2004 avec une affiche réalisée par Charb qui disait : « Je vote communiste et je t'emmerde ! », et je peux vous dire que j'en ai pris plein la tête. Il n'y a pas de souci là-dessus, bien sûr.

Anne Quentin.- Avant de donner la parole à la salle, j'ai un droit de réponse exceptionnel qui m'a été demandé à cette table. S'il ne prend que dix secondes, c'est parfait.

Jacques Vernier.- Je suis désolé, mais malgré tout le respect que je dois à Sandrine Rousseau, je tiens à préciser que, malheureusement, ce qu'elle a dit est doublement faux. Premièrement, et c'est à cela que servent les nouvelles technologies¹, il n'y a pas eu de subvention de la commune et de l'agglomération du Douaisis à Amazon (j'ai le SMS écrit du président de la communauté ; quand on dit des choses, il faut les étayer). Deuxièmement, vous avez dit qu'il n'y avait pas eu de subvention pour la nouvelle librairie indépendante qui s'est implantée à Douai au même moment. Or il y a une subvention du Conseil régional de 9 000 €.

Sandrine Rousseau.- Du Conseil régional, oui, et non pas de la communauté d'agglomération, et nos élus se sont opposés aux subventions sur Amazon, mais peu importe. Prenons un autre exemple qu'Amazon si vous voulez parce que, de toute façon, il y en a d'autres.

Jacques Vernier.- D'accord, mais c'était fondamentalement inexact.

Anne Quentin.- Je vous propose que le dialogue se poursuive de façon plus élargie. Vous pouvez maintenant interroger vos candidats : c'est le moment ou jamais.

Questions du public

Cy Diaz.- Bonjour. Je m'appelle Jean-Thierry et je suis musicien à Amiens. Ce que j'ai envie de dire là n'est pas évident. Je vais revenir sur l'introduction du débat politique au cours duquel chacun des candidats s'est présenté. J'ai vu que chacun a prêché pour sa paroisse : UMP, PS, communistes, etc., et je tiens donc à dire que je ne suis pas sympathisant FN. Je le dis, voilà.

Vous avez commencé la conférence en disant : « On n'a pas voulu inviter les dirigeants ou les représentants du Front national. Avant cela, on a entendu parler de démocratie et je vous ai entendu parler de peur du Front national, de la montée de l'électorat du Front national qui représenterait apparemment aujourd'hui 25 % des votants. Si je pars donc du principe que, dans la salle, tout le monde a voté, cela veut dire qu'un quart de la salle vote Front national ici. C'est une statistique de base bidon, mais si tout le monde avait voté ici, il y aurait un quart des votants qui aurait voté Front national.

Démocratiquement parlant, vous faites tous vos publicités pour l'élection régionale. J'ai entendu les propositions et c'est superbe. Franchement, cela donne du courage et de l'espoir, mais pour le moment, cela ne reste que des mots. Je rejoins le communiste, quand même : j'ai été assez d'accord avec lui quand il a dit que le problème, aujourd'hui, en France, ce n'est pas le Front national mais l'illettrisme, le manque de moyens que l'on donne à la culture et à l'éducation, les budgets que l'on fait voter à l'année, etc. Bref, ce n'est pas le FN, mais je suis d'accord avec lui.

Ma question est la suivante : quand, dans ce pays, avec les différents acteurs culturels qui sont ici, va-t-on arrêter d'avoir cette peur viscérale et pourra-t-on accepter de discuter vraiment avec ces gens-là même si vous n'êtes pas d'accord avec eux ? On a le droit d'avoir des opinions différentes sans pour autant les ostraciser, parce que cela fait quand même 25 % de la population française qui vote sur laquelle on pisse, en fait, et qu'on n'écoute pas ! Finalement, comment va-t-

¹ L'orateur a consulté son smartphone (note du sténotypiste)

on exorciser cette peur que l'on a du FN si on ne discute pas avec lui et s'il n'y a pas de représentants qui viennent nous expliquer leur programme ? C'est ma première question.

Deuxième question. Comme je l'ai dit, vous faites votre la publicité entre Xavier Bertrand, le PS, etc., mais comment peut-on être au courant du programme du Front national qui est susceptible de passer ? Comment allons-nous être au courant de ce qu'ils nous proposent et comment saurons-nous à qui on va avoir affaire, nous, les acteurs culturels de cette région ?

Anne Quentin.- Je pense qu'ils vont très vite rédiger un programme.

Cy Diaz.- Vous le pensez ? Cela n'engage que vous. Comment pouvons-nous être au courant et discuter sur les divers points de différence que l'on peut avoir avec ce parti politique, avec lequel on est d'accord ou pas ? Je répète que ne suis pas sympathisant. Je défends juste un point de vue qui m'est personnel et je pose la question aux politiciens qui sont là : comment peuvent-ils accepter ce débat dit démocratique sans avoir une partie des représentants de cette population française, qui habite en France, qui vit ici. Voilà ma question.

Anne Quentin.- C'est un point de vue plus qu'une question, mais elle a été posée.

Cy Diaz.- Comment pouvez-vous nous proposer d'arrêter d'avoir peur ? Voilà la question. Là, vous continuez à entretenir la peur, mais comment fait-on ?

Sandrine Rousseau.- Je tiens simplement à préciser que ce n'est pas nous qui avons fait les invitations, premièrement. Deuxièmement, on ne va pas répondre à la place du FN. Je veux simplement dire qu'au Conseil régional du Nord/Pas-de-Calais, dans lequel je suis élue, et Pierre de Saintignon dira sans doute la même chose, il y a des élus FN et, notamment, pour ne pas le nommer, Eric Dillies, qui parlent « d'art dégénéré » quand ils parlent d'art contemporain. C'est peut-être pour cela qu'ils n'ont pas été invités. Je ne veux pas parler à la place des organisateurs, mais voilà. Cela a été dit en Commission plénière et c'était enregistré.

Anne Quentin.- La question est complexe, mais c'est ainsi.

Cy Diaz.- En fait, il n'y a pas de réel débat : on continue à avoir peur.

Nathalie Garraud.- Je vais essayer de répondre au nom du Collectif régional art et culture (CRAC), puisque c'est nous qui avons lancé les invitations et pris la décision, justement, de ne pas inviter le Front national, décision qui a été prise par l'ensemble des acteurs du Nord/Pas-de-Calais et de la Picardie et qui a donné lieu à des débats très longs et très complexes au cours desquels chacun a pu s'exprimer. C'est la majorité qui a décidé que l'invitation ne serait pas donnée au Front national.

Par ailleurs, je pense que le programme du Front national, comme tous les programmes, va être publié pour l'ensemble de la population.

Sur l'histoire de la peur, je pense justement que notre décision relève d'un refus de la peur, d'un refus de dire que cette élection va arriver, que le Front national va passer, etc. Elle relève d'une décision simple qui est de dire que le Front national défend et porte des idées, non seulement sur le plan de la politique culturelle mais aussi sur le plan de la politique qu'il veut mener pour le pays, que nous ne partageons pas.

Sy Diaz.- Vous partagez celle du PS, par contre ?

Nathalie Garraud.- Je n'ai pas à vous dire quel est le point de vue que je partage...

(Réactions diverses dans la salle.)

Je vous dis simplement que nous avons pris une décision affirmative qui est de dire qu'il y a des points sur lesquels, avec le Front national, nous avons un écart qui ne peut être comblé. C'est une conviction très forte que nous avons et, en l'occurrence, nous avons souhaité poser des questions aux candidats de ces quatre formations politiques.

Anne Quentin.- Cela n'empêche pas de poser des questions.

Jacques Darras.- Ma question sera totalement différente. Je m'appelle Jacques Darras, je suis écrivain et comme mon nom le laisse entendre, je suis déjà en fusion entre le Nord et la Picardie. Par ailleurs, je travaille depuis environ quinze ans avec Jacques Bonnafé, que beaucoup d'entre vous connaissent ici : nous faisons des lectures ensemble. Voilà pour la légitimité, en quelque sorte.

J'ai beaucoup aimé le livre blanc et ses deux premiers points qui me paraissent effectivement intéressants, et je suis très heureux que les représentants politiques ici présents soient d'accord sur le respect de ces points.

Le premier point, c'est le moratoire, dans un premier temps. Il est effectivement très important de ne pas avoir peur, de ne pas se précipiter, de prendre son temps, parce qu'il n'est pas rien de rassembler deux régions qui sont aussi voisines et aussi différentes dans leurs structures. C'est la première chose qu'il faut dire et j'y suis très sensible puisque j'ai un pied dans le Nord et un pied en Picardie depuis quasiment ma naissance.

Le deuxième point, c'est qu'il y faut une concertation, plus ou moins différente ou plus ou moins ressemblante selon les partis politiques.

Voilà deux points très positifs, me semble-t-il, qui ressortent de cette soirée.

Par ailleurs, j'ai été très content que l'on aborde la fameuse loi NOTRe. Finalement, sur les idées générales, nous sommes pratiquement tous d'accord : sur la liberté, nous sommes tous d'accord, du moins ceux qui sont dans cette salle, mais techniquement et pratiquement, qu'en est-il de la compétence ?

Je vais vous poser un point très concret et très particulier. Je fais partie du CR2L, le Centre régional du la livre et de la lecture, qui existe depuis dix à quinze ans en Picardie et que Thierry Ducret a très bien présenté. Il fonctionne à merveille dans une fédération parfaite des écrivains, des auteurs, des bibliothèques, des éditeurs et aussi du rectorat. C'est une chose que je ne verrais pas facilement, sous prétexte qu'il y aurait une fusion, défaire, détricoter, être fusionnée ou englobée.

Je pense qu'il serait beaucoup plus intelligent — et c'est à mon avis applicable pour d'autres domaines ou d'autres thèmes — de garder les structures qui fonctionnent, ce qui n'interdirait pas qu'il y ait des ponts, des projets communs intéressants qui seraient discutés entre les deux régions. Plutôt que de se hâter ou de se précipiter — et je ne sais pas ce qu'en pensent les représentants politiques —, je trouve qu'il serait bon de faire confiance à ce qui fonctionne déjà très bien.

La lecture, comme vous pouvez le comprendre, est un travail de proximité, un travail au contact des collèges, des lycées, des gosses, des enfants. On ne va donc quand même pas détricoter ce qui fonctionne bien. C'est tout ce que je voulais dire.

(Applaudissements.)

Anne Quentin.- C'est une question qu'on aurait pu transposer au FRAC et qui peut concerner d'autres entités indépendantes des conseils régionaux. Est-ce que fusion suppose dissolution dans quelque chose d'un peu plus gros ? Qui veut répondre à monsieur ?

Fabien Roussel.- Je dirai juste une chose : il faut être un peu plus ambitieux, développer ce qui fonctionne et en nourrir d'autres secteurs, d'autres territoires et d'autres bassins de vie. Il faut s'appuyer sur ce qui va bien et ce qui marche. Il y a de très bonnes choses en Picardie qui ne sont pas faites dans le Nord/Pas-de-Calais et qu'il faudra prendre et mettre dans le Nord/Pas-de-Calais. En Picardie, par exemple, les transports sont gratuits pour les étudiants boursiers. Il faudrait peut-être faire la même chose dans le Nord/Pas-de-Calais. Pareil pour la culture.

Jacques Vernier.- C'est un point que nous n'avons pas abordé tout à l'heure : tous les candidats ici présents s'engagent à maintenir le budget de la culture, mais il n'empêche que nous sommes dans un univers budgétaire contraints. Il faudrait donc que, dans le fameux dialogue, gentiment, nous puissions voir, ne serait-ce que pour en faire plus ici ou là, s'il y a des économies possibles.

Je reviens sur la fusion dont vous parliez pour les deux Centres régionaux du livre et de la lecture. Fusionner ou non ? Il faut voir si c'est possible. Je crois que, quand c'est possible, astucieusement et d'un commun accord, en fusionnant quelques organisations, cela peut faire, non pas des économies d'échelle (je ne prononcerai pas ce mot qui, comme on l'a dit tout à l'heure, est un mot banni), mais... Je vous donne un exemple. Il y a trois jours, la scène nationale l'Hippodrome de Douai et le théâtre conventionné d'Arras ont fusionné pour former Le Tandem et le ministère de la culture vient d'accorder à cette fusion le label « scène nationale », une scène nationale qui couvre maintenant 600 000 habitants.

A un moment où tant la scène nationale de Douai que le théâtre d'Arras, qui avaient le couteau sous la gorge parce qu'il manquait des crédits ici ou là ou, tout simplement, qui n'en avaient pas plus que l'an dernier, voyaient leur masse artistique et leur masse de dépenses de fonctionnement augmenter en proportion, cette fusion va leur permettre, parce qu'il y a un directeur et une administratrice communs et parce que les frais informatiques, la billetterie et toutes sorte de choses sont fusionnés, de préserver le cœur du métier de cette scène nationale : la dépense artistique.

Par conséquent, je pense que cela dépend des cas : on peut faire des fusions très intelligentes et très porteuses. En plus, il s'agit du décloisonnement de deux organismes qui étaient non seulement dans le même arrondissement du Nord, mais de part et d'autre de la fameuse frontière entre le Nord et le Pas-de-Calais. En effet, il y a peut-être une frontière entre le Nord/Pas-de-Calais et la Picardie, mais il y en a une aussi, chacun le sait, entre le Nord et le Pas-de-Calais. Les fusions peuvent donc permettre de décloisonner et être porteuses, à condition qu'elles soient préparées et consensuelles !

Anne Quentin.- On sait quand même que toutes les fusions ne sont pas forcément porteuses d'économies et qu'elles ne garantissent pas non plus l'équité du territoire. Vous êtes d'accord avec cela ?

Jacques Vernier.- Oui. Simplement, cela peut être une piste.

Sandrine Rousseau.- Je tiens à énoncer un principe : ce n'est pas aux acteurs de payer la fusion ni d'être déstabilisés par cela. En fait, cette fusion n'est pas facile à faire et ce n'est surtout pas aux acteurs de la payer. Il faudra donc préserver tout ce qui fonctionne pour une raison simple : on se retrouvera ici dans six ans et on ne se posera même plus la question du FN parce qu'il passera au premier tour !

Pierre de Saintignon.- Juste un mot. Premièrement, la fusion, dans les dix ans qui viennent, ne produira aucune économie et engagera même des dépenses supplémentaires. Il faut se le dire très clairement.

Deuxièmement, les budgets sont contraints ; raison de plus pour faire des choix et pour les affirmer clairement au bon moment.

Troisièmement, je ne crois pas à la fusion qui accolerait deux régions. Dit autrement, ceux qui ont beaucoup gardent ce qu'ils ont à côté de ceux qui ont moins et qui gardent aussi ce qu'ils ont. Nous avons un exemple : la lecture. C'est le bon exemple puisque vous l'avez pris comme étant une feuille de route. Nous en avons un deuxième : le transport. Il est vrai qu'il y a la gratuité dans nos deux régions, cher Fabien, mais en même temps, le transport est très inégalitaire entre la Picardie et le Nord/Pas-de-Calais : nous sommes beaucoup mieux dotés dans le Nord/Pas-de-Calais par nos TER accélérés et TGV que la Picardie. Peut-on passer tout un mandat ou deux mandats côte à côte avec ceux qui sont pauvres sur le transport et ceux qui sont riches sur le transport ? Non. Il faut mêler cela dès le 1^{er} janvier prochain.

Cette région n'a donc de sens que dans la mesure où c'est la somme des valeurs ajoutées. Nouveau périmètre, nouveau territoire, nouveau courage ! Et ce rendez-vous est en 2016 et non pas en 2017 ou 2018, où les choses se seront réinstallées probablement pour longtemps.

Hermann Lugan.- Bonjour. Je suis directeur adjoint du Phénix à Valenciennes et je voudrais simplement vous parler de l'une de mes marottes : l'Europe. Les régions gèrent les programmes opérationnels du FEDER et ces programmes, dans une région frontalière, ont été très importants ces dernières années. Cela veut dire que le budget de la culture était bien supérieur à 55 M€ ces dernières années parce que nous, acteurs culturels, avons bénéficié de ces financements.

Les nouveaux programmes opérationnels qui sont sortis, par exemple le programme Interreg V, ont fait l'objet de réorientations des priorités qui ont été choisies par la Région Nord/Pas-de-Calais, celle que je connais, et qui ne font pas apparaître clairement la culture parmi ces priorités. Cela étant dit, il y a des Régions qui ont fait des choix différents et des potentialités d'interprétation dans les choix qui ont été faits.

Les résultats de premier appel à projets Interreg V fait apparaître que tous les projets portés par les acteurs culturels, à quelques exceptions près, n'ont pas été retenus, et on a un peu de mal à en comprendre les raisons pour l'instant.

Ma question est donc la suivante : est-ce que, en tant que candidats, vous pouvez vous engager, au nom du soutien que vous affirmez à la culture, à revoir demain cette interprétation sur les prochains appels à projets qui vont avoir lieu ? Je cite cet exemple, mais un certain nombre de secteurs de la culture font aujourd'hui partie des plans stratégiques de la Région Nord/Pas-de-Calais pour l'innovation et il est tout à fait possible de faire la jonction entre ces plans stratégiques et les priorités du plan Interreg V mais on n'en voit pas les effets aujourd'hui.

Ma question est donc simple : est-ce que, demain, vous êtes en mesure d'affirmer que vous êtes attentifs à ce que les projets portés par les acteurs culturels soient retenus dans ces programmes.

Anne Quentin.- Qui souhaite répondre ? C'est une vraie question qui appelle réponse. Sandrine Rousseau ?

Sandrine Rousseau.- Je vais être très claire avec vous : je pense que les projets européens et les fonds FEDER sont beaucoup trop utilisés dans nos deux régions sur de grosses infrastructures et pas assez sur du soutien en fonctionnement à un tissu coopératif et à des réseaux. C'est une bataille que nous menons chacun dans nos compétences. Je pense aussi que les fonds européens sont bien trop compliqués à gérer pour des petites structures ou des petites institutions culturelles.

Nous avons donc deux batailles à mener : la première a pour but d'arrêter les espèces de grands projets qui sont faits à coups de millions d'investissement pour faire du fonctionnement, de l'animation de réseau et du soutien à des projets ; la deuxième est de simplifier les procédures. Mais je pense réellement que nous n'avons pas utilisé tous les leviers qui étaient à notre disposition, dans le rapport de force vis-à-vis de l'Europe, pour simplifier ces procédures.

Pierre de Saintignon.- Construire une maquette budgétaire, c'est prendre en considération tous éléments de recettes susceptibles de venir sur la région. J'ai parlé des 55 M€ ; c'est la base régionale. Naturellement, si ces 55 M€ ne font pas effet levier à la fois sur l'Europe, sur l'Etat et sur l'ensemble des collectivités locales, mais aussi sur l'ensemble des champs qui sont liés aux branches professionnelles, alors nous ne se pourrons pas financer nos engagements.

Sur les fonds structurels, je n'ai pas la connaissance exacte du management des fonds structurels en Picardie, mais dans notre Région, où la vice-présidente gère cela dans l'excellence avec une énorme compétence, ces fonds ne sont pas dissociables des contrats de plan Etat-Région et de ce qu'on y met. C'est donc l'activation du contrat de plan Etat-Région, des fonds structurels et des fonds de base qui font effet levier qui permettra de construire les maquettes budgétaires, en particulier sur la culture, puisque nous parlons ce soir de la culture, mais aussi sur les infrastructures de transport ou l'économie sociale et solidaire, pour ne prendre que ces trois exemples.

Fabien Roussel.- Quand je dis qu'une région de 6 millions d'habitants a la taille d'un pays et que nous aurons les moyens de nous faire respecter, je parle du respect autant de Paris que de la Commission européenne. En effet, ces fonds européens sont en baisse, tout comme les fonds d'Etat (j'ai parlé des dotations, mais c'est la même chose pour les contrats de plan Etat-Région), et il y a donc une bagarre à mener pour que notre grande région puisse bénéficier des fonds européens à la hauteur des besoins, notamment pour les rattrapages à faire dans le domaine culturel.

Pour se battre contre l'illettrisme, par exemple, qui a déjà été évoqué, on a besoin, dans notre région, de plus de fonds et d'aides que d'autres régions. Je viens d'un arrondissement, le Valenciennois, où le taux de chômage est de 17 % et auquel, pourtant, l'Europe a dit que cela allait mieux chez nous pour justifier la baisse des aides européennes.

Jacques Vernier.- Je répondrai en tant que membre de la commission Europe du Conseil régional du Nord/Pas-de-Calais. Il est vrai que les crédits européens ont un peu baissé et que l'élargissement de l'Europe fait qu'un certain nombre de crédits vont vers les pays d'Europe centrale et un peu moins dans les pays de la partie occidentale. Il reste quand même — nous en avons parlé en aparté, Pierre de Saintignon et moi — 1 milliard d'euros de fonds européens pour les six ans à venir.

Enfin, Interreg V comprenant, si je ne me trompe pas, le programme France-Belgique, France-Wallonie et Flandre occidentale, le problème, c'est que le contenu de ces programmes interrégionaux fait l'objet de discussions entre les deux pays et la Commission européenne puisque c'est elle qui finance. Or, puisque vous avez dit qu'il y avait des projets culturels, je précise que ces crédits sont recentrés sur d'autres thématiques, malheureusement — vous avez eu raison de le souligner —, comme la recherche, l'innovation, la santé ou l'environnement et que le resserrage des crédits a fait que certaines thématiques, dont la thématique culturelle, en tout cas dans Interreg V, a disparu.

Gilles Defacque.- Excusez-moi, mais je souhaite réagir tout de suite. Je suis le directeur du Prato (Pôle national des arts du cirque). Je suis moi-même picard d'origine et nous sommes à Lille depuis quarante ans. Je suis assez choqué par ce que vous venez de dire à l'instant et aussi par ce qui a été dit par Mme Rousseau sur l'usage des fonds européens. Au Prato, pendant douze ans, nous avons travaillé avec Tournai, en faisant un boulot formidable de relation sur le cirque, non seulement sur la programmation, mais aussi sur la sensibilisation et autres, et il s'avère que, maintenant, avec les nouveaux textes du FEDER et Interreg V, on constate (alors que vous nous avez dit ce soir que la culture était importante et était votre préoccupation première) que l'adjectif « culturel » ne reste plus qu'autour de la notion de patrimoine.

Ce n'est pas du tout, comme vous venez de l'expliquer, pour des raisons de recentrage. Nous avons vraiment l'impression que vous ne savez pas vraiment, les uns et les autres, ce que nous faisons et les actions que nous menons depuis des années. Notre dernier projet Interreg a été retoqué et c'est une catastrophe pour nous car, comme l'a dit Hermann juste avant, ces moyens provenant de l'Europe étaient une chose hyper importante pour une structure comme la nôtre, qui va dans le sens de la relation et du partage.

Pendant que j'ai la parole, j'en profite pour dire une chose très rapide. Il ne faut pas oublier que nous avons une langue commune, dans le Nord/Pas-de-Calais et la Picardie : le picard. Mais il y a une chose dont je n'entends pas parler depuis des années et qui ne marche pas, puisqu'on a parlé de tout ce qui marchait. Permettez-moi d'ailleurs de revenir sur l'histoire de la fusion entre Arras et Douai. Allons-y : entre le Pôle national des arts du cirque à Amiens et le Pôle de Lille, on n'a qu'à en faire qu'un ; ça fera des économies ! Cela me consterne. Je n'ai donc pas entendu ce soir une chose que je ne saisis pas très bien : comment allons-nous travailler ensemble, comme l'a dit l'immense poète qu'est M. Darras tout à l'heure en posant une vraie question ? J'entends dire qu'on rajoute les choses, mais je ne saisis pas bien. Ce qui m'intéresserait d'entendre, donc,

c'est la passion qui fait que ce sera une région nouvelle et un poème nouveau, parce que tout cela va très vite.

(Applaudissements.)

Pierre de Saintignon.- Pour ma part, je suis assez surpris de la remarque de Gilles Defacque, parce que je n'ai cessé d'expliquer, depuis le début, comment nous pourrions travailler ensemble sur la base de contrats, d'une vision partagée, d'engagements communs et de la co-construction d'une feuille de route. Si vous n'avez pas compris que j'ai dit cela depuis le début, c'est que je me suis extrêmement mal exprimé.

Robert Benoît.- Je suis directeur du Picard Théâtre. En Picardie, pour obtenir l'aide à la création sur 2016, les compagnies ont été contraintes de déposer leurs projets sur 2015 pour passer par une commission d'experts. La commission d'experts a rendu un avis favorable à certaines compagnies et il faut maintenant que ce soient les élus qui se prononcent, mais, juridiquement, le Conseil régional de Picardie ne peut pas le faire. Les nouveaux élus qui vont se réunir en 2016 vont-ils respecter l'avis favorable des experts ? On peut se le demander, même si, traditionnellement, les élus donnent toujours quitus à la commission des experts. Je voulais simplement savoir s'ils respecteront leur parole.

Sandrine Rousseau.- On peut le faire avant la fin du mandat. Nous avons une commission, dans le Nord/Pas-de-Calais, sur l'attribution des fonds européens avant la fin du mandat et il est possible de le faire, sur la base d'experts et avec un engagement pluriannuel. Il n'y a pas de problème juridique à le faire maintenant.

Quant aux fonds FEDER, je ne vois pas tellement en quoi on serait opposé à ce que vous avez dit, Monsieur, puisque les fonds Interreg que vous avez utilisés étaient parfaits. Je dis simplement que, sur les fonds FEDER, on a un trop grand prisme sur l'investissement à coups de dizaines de millions d'euros, et non pas assez sur le fonctionnement de réseaux et de projets. Donc je pense que nous nous rejoignons.

Abdelslam Cherkaoui.- Je suis Président du Centre culturel Jacques Tati, à Amiens, et je voudrais poser deux questions aux candidats concernant les centres culturels d'Amiens Métropole qui sont régis par la loi 1901. Que proposez-vous pour ces centres qui viennent en tant qu'associations ?

Je suis devenu président en 2008. Nous sommes en 2016 bientôt et, jusqu'à présent, je n'ai pas eu un centime de plus par rapport à la subvention qui était allouée depuis un certain temps. Je passe la chose. Je veux simplement dire que nous avons essayé de travailler avec toutes les compagnies nationales, régionales et locales à budget constant. Que proposez-vous par rapport à ce sujet ?

Deuxième point : vous avez parlé tout à l'heure du travail avec les établissements scolaires et des établissements de proximité. Nous faisons ce travail en permanence dans le quartier jusqu'à la dernière minute. Il y avait hier quelques personnalités ici, nous avons fait une exposition avec 150 personnes de la culture et nous travaillons sur des quartiers prioritaires. J'aimerais donc savoir quels sont les moyens que vous allez donner à ces structures loi 1901 gérées par des bénévoles comme moi et comme tout mon conseil d'administration, que je remercie de m'accompagner dans cette aventure depuis maintenant neuf ans.

Anne Quentin.- Il est un peu compliqué de répondre à un cas très particulier.

Fabien Roussel.- Cela me permet de revenir sur ce que disait Gilles Defacque. La co-construction, c'est très beau, mais si c'est à budget constant, si cela se fait avec les mêmes moyens ou sur la base d'un moratoire, on va gérer la pénurie. Il faut bien se le dire, quand même. Si on dit que la culture est en danger, il faut être plus ambitieux que de demander un moratoire sur les budgets ! Admettons que, demain, la Région fasse le moratoire sur le budget culture ; qui sait s'il n'y aura pas des accords pour que ce soient les Départements qui baissent tous leur budget culture en disant : « C'est la Région qui va le prendre » ? Au final, on va perdre, et je me mets dedans quand je dis « on ».

Il faut qu'on se batte sur une politique culturelle pour notre région qui intègre toutes les collectivités, tous les acteurs, que l'on mette la pression sur l'Etat parce que la DRAC s'est désengagée de beaucoup de choses et que l'on mette la pression sur l'Europe parce que l'Europe ne doit pas baisser ses moyens sur notre région. Nous devons être ambitieux !

Le Nord/Pas-de-Calais et la Picardie, cela représente 6 millions d'habitants, c'est une force. Battons-nous ! Nous pourrions travailler ensemble pour savoir comment on attribue, à qui on attribue et quelles politiques on mène, mais la politique culturelle, vous l'avez écrite et elle est là. On sait vers où aller. Donc battons-nous pour les moyens. C'est à ce niveau que l'on doit mettre le niveau d'ambition.

Quant à ce monsieur qui pose la question des associations culturelles, c'est le point que je posais tout à l'heure pour les villages et les petites villes, mais c'est pareil pour les associations de quartier : elles sont aujourd'hui en souffrance ! On leur sert le kiki, on leur baisse leurs subventions et on leur demande de toujours faire plus parce que c'est la cohésion sociale et le mieux-vivre ensemble ! Ce n'est plus possible, on ne va plus y arriver, cela va exploser ! C'est pourquoi le niveau d'ambition doit être beaucoup plus élevé. On est une grande région, on a de la fierté, on a une langue et on a tout ce qu'il faut pour briller. Donc soyons plus ambitieux qu'un moratoire ! Je vous le dis franchement : le moratoire, c'est défensif. Je l'avais écrit comme cela. Il faut être beaucoup plus élevé et ne pas s'adresser aux candidats en leur disant : « Engagez-vous ». Il faut surtout s'adresser aux partis politiques qui sont dans toutes les collectivités et leur demander à eux de s'engager. Demandez-leur, à eux, dans un mois, lors du vote du budget de la nation, de ne pas voter les baisses de dotation aux collectivités ! Ce sera un acte fort.

Il y a encore une baisse de 3,7 milliards d'euros inscrite dans le budget en matière de dotations aux collectivités ; demandez-leur de ne pas voter ces baisses de dotation ! C'est le premier acte à prendre pour maintenir un niveau d'investissement public important et ce sera important pour la culture !

(Applaudissements.)

Pierre de Saintignon.- Un mot pour conclure. Sur la dernière phrase de Fabien Roussel, je suis évidemment d'accord : les prélèvements par l'Etat sont scandaleux, mais je souhaite dire la chose suivante. Le moratoire est naturellement la question qui est posée par tous les acteurs culturels par rapport à ce qui va se passer en janvier 2016, et c'est bien le minimum de s'engager là-dessus.

Pour ma part, j'estime que la co-construction d'un projet n'a rien à voir avec ce moratoire qui est le minimum, qui est une réponse donnée parce que nous sommes à cheval sur deux exercices et que nous devons apporter des assurances au monde culturel et, en particulier, aux associations. Dans ma région, aucune association, du point de vue du Conseil régional, n'a vu sa subvention baisser dans les dernières années, aucune, et je pense donc très important que ce soit bien compris. Nous avons en outre une responsabilité : construire dans la première année d'exercice une politique régionale du Nord/Pas-de-Calais Picardie qui soit ambitieuse.

(Applaudissements.)

Anne Quentin.- Nous devons nous arrêter maintenant. Merci à tous.

Frédéric Thorel.- Non ! On m'a passé le micro trois fois et, trois fois, on me l'a retiré, donc excusez-moi, mais je souhaite intervenir. Je suis Frédéric Thorel et j'ai été chargé de la culture pendant trois mandats ici. J'aimerais donc qu'un petit vent d'optimisme puisse souffler et faire apparaître le fait que, dans ce nouveau territoire, une nouvelle force culturelle peut se lever. En effet, après tout, la culture est peut-être bien la potion magique de demain.

Vous avez évoqué plusieurs fois l'illettrisme. Il y a un illettrisme visible : celui de la personne qui ne sait pas lire et qui n'arrive pas à écrire. Mais illettrisme, qu'est-ce que cela veut dire derrière ? Cela veut dire : « Je ne connais pas, ce que je ne connais pas me semble étrange, ce qui m'est étrange devient étranger, ce qui devient étranger, je le rejette et je me rejette ». On a ainsi un modèle de vie d'un côté et, d'un autre, celui qui rage de ne pas savoir et qui ira éventuellement voter à l'extrême.

Il y a un illettrisme citoyen, un illettrisme démocratique qui peut faire la force de l'action culturelle au plus près des gens, au plus près du village et de chacun. Je pense que si on prend conscience de cette force culturelle nouvelle dans un champ territorial nouveau, nous aurons le cadre d'un plan et d'une toile. Cette toile, si on peut la peindre des couleurs de l'arc-en-ciel plutôt qu'en bleu-marine, je pense qu'on aura gagné. La culture est une force qui doit se découvrir aujourd'hui dans un nouveau schéma qui va passer vraisemblablement par des collaborations et des coopérations avec l'ensemble des villes et des secteurs : scènes actuelles, musiques actuelles, bibliothèques, musées pour les échanges et toute la création qui va être à soutenir.

On va pouvoir s'appuyer sur l'histoire passée. Comme je le dis souvent, le Picard va pouvoir partir à la conquête de son histoire qui se passe dans le nord et le Nord pourra partir à la conquête de son histoire qui est ici. Unité, fraternité, travailler ensemble, vivre ensemble, c'est tout le rôle de la culture ! Elle devient quasiment essentielle dans le nouveau territoire.

Dans la salle.- Avec quels sous pour Amiens-Métropole ?

Frédéric Thorel.- Il y a donc là un boulevard inouï qui peut faire que l'acteur culturel peut se montrer comme étant indispensable et incontournable dans le nouveau schéma territorial.

Anne Quentin.- Merci, monsieur.

M. (?) La personne qui a introduit la soirée.**- Quelques mots pour conclure, puisque nous sommes là depuis deux heures et demie et que nous commençons à fatiguer.

D'abord, pour rassurer M. Roussel et les autres candidats, je précise qu'il y avait bien plusieurs propositions : un moratoire pour 2016, pour nous assurer qu'on ne nous serre pas le kiki, comme il l'a dit, mais aussi le dernier point que j'ajoute moi-même : un grand plan ambitieux de développement des financements de la culture à la hauteur de ce qui a été demandé notamment par les Conseils économiques et sociaux. Les deux points ont donc bien été demandés, je vous rassure.

La deuxième chose que je voulais vous dire pour conclure, c'est que ce livre blanc, pour nous, est à la fois la fin d'un travail que nous avons mené depuis un an, mais aussi le début d'un autre travail que nous allons faire ensemble. Nous serons extrêmement mobilisés, comme vous l'avez vu, dans le Nord, le Pas-de-Calais et la Picardie, pendant toute la campagne, avec notre livre blanc, pour aller voir l'ensemble des candidats, et non pas seulement les têtes de file, pour être à l'écoute des propositions qui vont sortir et, pourquoi pas, nous positionner s'il y a des choses que nous ne trouvons vraiment pas intéressantes ou contre-productives par rapport à ce que nous proposons.

Nous allons donc rester extrêmement mobilisés pendant toute la campagne, de même que tous les acteurs culturels, afin d'être actifs dès le mois de janvier — on se réunira à ce moment-là —, à la fois par secteur et au sein du collectif, et de répondre à la proposition de co-construction qui nous sera faite. C'est pourquoi je vous invite à laisser vos noms, adresses et mails pour que vous puissiez être contactés.

A la sortie, vous trouverez le petit livre blanc que vous pourrez lire attentivement avec toutes nos propositions. N'hésitez pas à renvoyer vos propositions par mail. Je le dis aussi aux candidats : qu'ils n'hésitent pas à envoyer leurs propositions et on leur dira ce que nous en pensons de manière tout à fait franche.

Je laisse le mot de la fin à Christophe.

Christophe Marquis.- Les débats pourront continuer entre nous à la sortie de cette salle, autour du bar : un pot vous attend. Encore merci à toutes et à tous pour votre présence nombreuse à la Maison de la culture d'Amiens.

(Applaudissements.)

La séance est levée à 21 h 15.